UE17 Etude comparée de modèles de politiques sociales

SOM2004-NISN_

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Master en ingénierie et action sociales - Namur**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**50 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	CO-REQUIS *Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département social de Namur	Christine Biston	—	—

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CN-Ingénierie et action sociales	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Référentiel d'analyse des politiques sociales

Le cours entend se situer à la fois dans l'acquisition de capacités d'analyse et de compréhension des fondements qui structurent l'élaboration des politiques contemporaines en matière sociale.

Il s'agira :

• De faire une lecture approfondie :

◦ des dynamiques politiques à l'œuvre dans les questions sociales et politiques contemporaines

◦ d'interroger le rôle politique des institutions et des acteurs du « non-marchand »

• De construire progressivement des interrogations critiques sur les politiques sociales, les relations qu'elles supposent avec les populations concernées,

• De questionner les modèles d'organisation sociale que ces politiques déploient

• De définir son propre positionnement dans le champ professionnel.

Le cours requiert une capacité de synthèse critique des pensées qui tentent d'appréhender la politique et la démocratie dans sa complexité, une capacité à interroger à partir de celles-ci les formes et pratiques sociopolitiques, une capacité à transposer ces grilles de lecture afin d'interroger son propre positionnement et une capacité à élaborer à partir du cours des perspectives de changement.

Le cours requiert également une capacité à interroger les concepts avec lesquels sont pensés la politique et la démocratie.

Séminaire d'étude comparée des politiques sociales

Le séminaire d'étude comparée des politiques sociales mettra au travail un thème spécifique, utilisé comme prisme et révélateur de l'évolution des politiques sociales. La thématique spécifique sera, dans un premier temps, introduite par un.e (des) expert.e(s). Dans un second temps, les étudiant.es seront invité.es à préparer et présenter une séquence d'animation abordant une dimension de leur choix en lien avec le thème présenté pour le séminaire. La dimension choisie par les étudiant.es devra être validée au préalable par la titulaire de l'activité d'enseignement.

Il ne s'agit pas ici de se spécialiser dans une matière, mais il s'agira de voir quelles grilles de lecture peuvent être activées pour voir comment sont traités les besoins d'un public plus fragilisé dans nos sociétés. Des tendances lourdes seront dégagées et révéleront des enjeux qui concernent le champ social dans son ensemble.

L'évolution des politiques sociales concerne, au premier chef, les futurs cadres du non-marchand. Celle-ci influencera l'avenir des institutions dont ils auront la gouvernance et dans lesquelles ils devront déployer leurs compétences.

Connaissances et compétences présumées acquises :

Référentiel d'analyse des politiques sociales

Le cours nécessite essentiellement une capacité à intégrer des approches plurielles ainsi qu'une capacité à interroger les fondements économiques, sociaux, idéologiques et culturels des politiques contemporaines et les enjeux qui les soustendent.

Le cours entend s'appuyer sur les expériences et les représentations des étudiants, sur les savoirs acquis lors d'autres cours, afin de les mettre en relation avec des grilles de lecture des formes sociales contemporaines.

Les formes de la politique, ses lieux, les différents acteurs sociaux et leurs pratiques seront concernés mais également la manière dont ceux-ci participent à identifier des populations, à construire des représentations et à définir des formes légitimes d'intervention et d'expression (chez les populations identifiées tout comme chez les institutions habilitées à intervenir).

Les ouvrages suivants peuvent être consultés :

- Atelier Travail et démocratie (2026) Manifeste pour une démocratie du travail . Paris : La Dispute

- Cukier A. (2018), Le travail démocratique . Paris : PUF.

- Ducange J.-N. avec Keucheyan R. et Roza S. (dir.) (2021), Histoire globale des socialismes, XIXe – XXIe siècle, Paris, PUF.

- Hibou B. (2012). La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale. Paris : La Découverte.

- Bihr, A. (2017) La novlangue néolibérale. Paris : Syllepse.

- Chamayou, G. (2018). La société ingouvernable. Généalogie du libéralisme autoritaire. Paris : La Fabrique.

- Slobodian, Q. (2025). Le capitalisme de l'apocalypse ou le rêve d'un monde sans démocratie. Paris : Le Seuil.

Séminaire d'étude comparée des politiques sociales

Intérêt pour l'actualité

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

• Maîtriser un référentiel d'analyse de sorte à repérer des modèles différents de politiques sociales

• Appliquer ce référentiel à des politiques sociales spécifiques

• Analyser les orientations de politiques sociales spécifiques prises par l'UE et par différents pays ou régions

• Se positionner et argumenter les choix de politique sociale qu'il/elle veut soutenir

• Concevoir et argumenter les principes d'action sociale et de management en cohérence avec ces choix de politique sociale

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Référentiel d'analyse des politiques sociales

A l'issue de cette activité, l'étudiant sera capable de :

• Identifier les référentiels à partir desquels les politiques sociales sont élaborées ;

• En décoder les multiples implications dans les champs social et professionnel ;

• Elaborer son propre positionnement et ses propres pratiques.

Séminaire d'étude comparée des politiques sociales

A l'issue de cette activité, l'étudiant.e sera capable de :

• Appliquer des référentiels d'analyse des politiques sociales à une politique sociale spécifique

• Analyser les orientations spécifiques prises par différents pays ou régions au départ d'une problématique similaire

• Se positionner et argumenter les choix de politique sociale qu'il ou elle veut soutenir

• Concevoir et argumenter les principes d'action sociale et de management en cohérence avec ces choix de politique sociale

CONTENU

Référentiel d'analyse des politiques sociales

Introduction – Présentation du cours

• Présentation des approches développées dans le cours

Chapitre 1 : Politiques et mouvements sociaux

Qu'est-ce que des politiques sociales ? Comment émergent-elles ? Quels sont les mots des politiques sociales d'hier et d'aujourd'hui ? Quels projets de société alimentent-elles ? Quels regards portés sur un certain nombre d'expérience passée et présente ? En quoi les politiques sociales sont-elles liées à la question démocratique ? Quels acteurs/institutions portent des projets de politique et de réformes sociales ?

Cette lecture interroge tout autant les politiques sociales d'hier et d'aujourd'hui que le positionnement politique des travailleurs sociaux souvent amenés à les mettre en œuvre. Quels sont les acteurs légitimes pour les concevoir et les parler ? Comment les populations en sont les objets et les sujets ? Comment élaborer un positionnement politique ?

• Grilles de lecture relatives :

◦ aux dynamiques culturelles qui fondent les pratiques et décisions auxquelles participent et sont confrontés les « professionnels de l'action sociale » ;

◦ aux rôles et mandats des professionnels de l'action sociale ;

• Interrogations sur les logiques de production et de reproduction des institutions, de leurs fonctionnements et des mandats confiés aux « professionnels de l'action sociale » ;

• Comment analyser les fondements des décisions et des pratiques politiques ?

Chapitre 2 : Politiques sociales et cultures politiques dominantes

Le deuxième chapitre explore certaines des cultures politiques dominantes et tente de saisir les références culturelles auxquels les « professionnels de l'action sociale » sont confrontés et/ou desquels ils sont parties prenantes.

Dans ce chapitre, ce sont essentiellement des approches plurielles du néolibéralisme, du libertarianisme et du néoconservatisme qui sont analysées. Ces approches seront mobilisées afin d'analyser des politiques portant sur une matière spécifique (ex. : enseignement, santé mentale, insertion socio-professionnelle, etc.)

Chapitre 3 : Des cultures politiques alternatives

L'objet de ce chapitre est de présenter succinctement quelques courants qui proposent le développement d'autres décisions et d'autres pratiques politiques.

Séminaire d'étude comparée des politiques sociales

• Exposé introductif par un.e (des) expert.e(s) ;

• Présentation de séquences d'animation par groupes d'étudiant.es, sur une dimension choisie par les étudiant.es, en lien avec le thème du séminaire, et validée au préalable par la titulaire de l'activité d'enseignement.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Référentiel d'analyse des politiques sociales

Des lectures pourront être définies.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AISN2004-ETU1 — Etude comparée de modèles de politiques sociales	**Référentiel d'analyse des politiques sociales** Portefeuille de lecture mis en ligne **Séminaire d'étude comparée des politiques sociales** Exposés d'expert.es, lectures, témoignages, animations...

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AISN2004-ETU1 — Etude comparée de modèles de politiques sociales	50 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AISN2004-ETU1 — Etude comparée de modèles de politiques sociales	**Référentiel d'analyse des politiques sociales** Cours magistraux Travaux pratiques dirigés L'activité d'apprentissage peut être composée de cours magistraux, de travaux de lecture en groupe visant à une appropriation collective des contenus d'articles et à l'élaboration d'un questionnement sur ceux-ci, d'exercices et de réflexions réalisées en sous-groupes de travail. **Séminaire d'étude comparée des politiques sociales** Séminaires Intervention d'expert.e. Animation de séquences de séminaire par des groupes d'étudiant.es sur une dimension de leur choix. Echanges et débats au départ de ces dernières.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Compétences et capacités du référentiel : C2 – C9

Articulation avec d'autres unités d'enseignement :

Référentiel d'analyse des politiques sociales

Lien important avec le « Séminaire d'études comparées de politiques sociales » qui aborde des questions liées à un champ d'activité spécifique.

Séminaire d'étude comparée des politiques sociales

Ce séminaire s’articule avec le deuxième volet constituant l’UE : « Référentiel d’analyse des politiques sociales ».

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Référentiel d’analyse des politiques sociales

1re session :

• Les deux derniers cours sont donnés lors d’une journée — 100 %

2e session :

• Examen oral — 100 %

Séminaire d’étude comparée des politiques sociales

1re session :

• Participation aux différentes séances du séminaire — 20 %

• Production, en groupe, d’un e séquence d’animation lors de la dernière journée de séminaire, ou (…) — 80 %

2e session :

• Participation aux différentes séances du séminaire — 20 %

• Rédaction d’un travail écrit individuel — 80 %

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Parties composant l'UE :

• Référentiel d’analyse des politiques sociales (20 h)

• Séminaire d’étude comparée de politiques sociales (30 h)

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation

AISN2004-ETU1 — Etude comparée de modèles de politiques sociales	L'évaluation comporte deux volets, respectivement un travail de groupe écrit pour la partie de l'UE portant sur le référentiel d'analyse des politiques sociales (volet 1), et une production de groupe dans le cadre du séminaire ou un travail écrit individuel/en binôme, en lien avec la thématique du séminaire d'étude comparée de politiques sociales (volet 2). Les étudiant·es sont évalué·es sur la base de deux volets complémentaires. La note finale est la moyenne arithmétique des notes des volets 1 et 2, selon la clé 40% pour le volet 1 et 60% pour le volet 2. En cas d'échec dans l'un des deux volets en 1e session, celui pour lequel la note obtenue est égale ou supérieure à 10 ne doit pas être représenté en 2ème session. **Critères de réussite :** • Compréhension des ressources d'information et d'analyse fournies dans les différentes activités. • Connaissance approfondie des concepts et grilles de lecture développées dans le cours de Référentiel d'analyse des politiques sociales. • Mise en relation des différentes ressources proposées. • Transposition des approches développées à l'actualité, à l'analyse de politiques, d'évènements, de problématiques, ... • Mobilisation des concepts et grilles d'analyse afin d'analyser les impacts en termes de pratiques et positionnements politique et professionnel des acteurs sociaux et des responsables de projets et institutions du non-marchand. • Elaboration de propositions d'actions et d'interventions en lien avec différentes grilles de lecture proposées, à partir d'une posture de cadre. **Les descriptions des différentes parties de l'UE développent davantage ces critères.** **Référentiel d'analyse des politiques sociales** • Compréhension du cours • Connaissance approfondie des concepts et grilles de lecture développées • Mise en relation des différentes parties du cours • Mobilisation du cours afin d'analyser les positionnements politique et professionnel des travailleurs sociaux et des institutions du non-marchand • Transposition des approches développées à l'actualité, à l'analyse de politiques, d'évènements, de problématiques, ... • Elaboration de propositions d'actions et d'interventions à partir de différentes grilles de lecture développées au cours **Séminaire d'étude comparée des politiques sociales** **La présence aux différentes séances du Séminaire d'étude comparée des politiques sociales est obligatoire.** Une partie de la note (20%) est attribuée à la participation au séminaire. En cas d 'absence à une séance du séminaire, ce volet de l'évaluation sera noté Zéro. La deuxième partie de l'évaluation (80%) portera, au choix de l'étudiant.e, soit sur la présentation en groupe d'une séquence d'animation lors de la dernière journée de séminaire, soit sur la production d'un travail écrit individuel ou en binôme. Au travers de la production orale de groupe ou du travail écrit, l'étudiant.e démontrera sa capacité à : • Aborder une dimension liée au thème du séminaire en s'appuyant sur une source écrite de qualité scientifique et, au moins une deuxième source d'information (expert, témoignage, interview...) ; • Présenter les questionnements et/ou enjeux de la dimension choisie, pour les publics et acteurs.rices de l'action sociale ; • Mettre la dimension choisie en lien avec les politiques sociales locales, régionales, fédérales, européennes. L'évaluation prendra en compte : • La qualité des sources utilisées pour aborder la dimension choisie ; • La pertinence du questionnement présenté ; • La qualité de la préparation, la clarté et la précision du propos et le soin dans la présentation orale ou écrite. **Référentiel d'analyse des politiques sociales** Dans le cadre des travaux de groupe, les mesures suivantes visent à garantir l'équité et à encourager la participation active de tous les membres du groupe, ainsi qu'à assurer que chaque étudiant·e acquiert les compétences et les connaissances nécessaires et témoigne d'un investissement adéquat dans les tâches assignées. Si, au cours des apprentissages ou de l'évaluation, il est mis en évidence qu'un·e étudiant·e n'atteint pas les compétences requises pour l'UE ou ne s'investit pas de manière adéquate dans le travail de groupe, les enseignant·es responsables pourront prendre les mesures suivantes : • Individualisation de la note : Attribuer une note individuelle à l'étudiant·e concerné·e, distincte de celle du groupe, en fonction de sa maîtrise et de son investissement personnel. • Non-autorisation à participer à l'activité de groupe ou à présenter le travail de groupe en 1e session : Attribuer une note d'échec (0) au travail de groupe pour la première session et un report immédiat en seconde session pour cette activité d'apprentissage (ou partie d'activité d'apprentissage). La décision sera actée par un jury. L'étudiant·e devra alors présenter une évaluation spécifique pour la seconde session, selon des modalités définies dans la fiche UE de l'activité concernée. **1re session :** Les deux derniers cours sont donnés lors d'une journée. A cette occasion, des sous-groupes de travail sont organisés. Il sera demandé à chacun d'entre eux d'effectuer des lectures, de les analyser, de prendre part à des exercices, etc. (100 %) Il sera en même temps attendu de chacun de ces groupes qu'il puisse rédiger, au fur et à mesure de la journée et des différents travaux qu'il effectue, un rapport. Ce dernier aura pour objet :

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.